

NOTICES NÉCROLOGIQUES

MORBACH (Jules), Châlons 1862, MEMBRE PERPÉTUEL. — Notre excellent camarade MORBACH, dont la santé, vu son grand âge, donnait depuis plusieurs mois de vives inquiétudes, s'est éteint le 23 décembre dernier.

De nombreux amis, parmi lesquels beaucoup de nos Camarades, ont accompagné, le 26 décembre, sa dépouille mortelle jusqu'à la gare d'Austerlitz, d'où le cercueil, placé dans un wagon mortuaire, a été dirigé vers Souillac-sur-Lot.

Devant cette assistance, deux discours ont été prononcés, l'un par M. VERNEY, au nom du Syndicat professionnel des entrepreneurs des travaux publics de France; l'autre par notre président M. Charles WITTMANN, au nom de notre Société et de la Commission de secours, dont M. MORBACH était, depuis la guerre, l'actif vice-président.

Nous reproduisons ici presque *in extenso*, les paroles prononcées par M. WITTMANN :

« J'ai le douloureux honneur d'apporter à Jules MORBACH, au moment de la séparation suprême, l'hommage affectueux et attristé que notre grande association doit à son dévouement, et aux sentiments d'inaltérable camaraderie qu'il a si longuement mis en action pour elle.

» L'excellent Camarade que nous pleurons aujourd'hui, et dont nous admirions il y a quelques mois encore la verte vieillesse, était resté actif et vaillant, malgré plusieurs assauts subis par sa santé au cours de ces dernières années. M. MORBACH, qui fut pendant si longtemps un travailleur émérite, ne pouvait se résigner au repos, et ne l'a trouvé que dans l'au-delà.

» Fils de ses œuvres, cet énergique Lorrain était sorti en 1865, après de bonnes études, de l'École impériale d'Arts et Métiers de Châlons. Servi par une volonté et une puissance de travail peu communes, il abordait, après avoir un moment cherché sa voie, la carrière des travaux publics, et trouvait l'occasion de s'y révéler très heureusement.

» Nous le trouvons, en 1882, directeur d'une usine de produits réfractaires, à Turenne, en Corrèze. Longtemps associé avec MM. VEYSSEYRE frères, puis avec notre camarade JACQUOTTET, nous le voyons successivement réaliser l'établissement de nombreux lots de lignes de chemins de fer français, et particulièrement les beaux travaux des viaducs de Souillac, de Mussy-sur-Dun, du Sornin, à La Clayette; et d'Issy-les-Moulineaux.

» Il avait acquis, dans l'exécution de ces grands ouvrages d'art si souvent hérissés des pires difficultés, mais toujours si passionnants, une maîtrise et une sûreté de vues auxquelles ses collègues les plus hautement réputés rendaient justice.

» A ces qualités de travailleur éminent, Jules MORBACH en joignait d'autres qui n'étaient pas moins précieuses. Collègue aimable et discret, d'une sûreté de relations qui laissaient sous le charme tous ceux qui le connaissaient bien et qui l'aimaient comme il le méritait, il possédait au plus haut degré le sens de l'altruisme, à coup sûr puisé dans les leçons de fraternelle solidarité que nos promotions anciennes des Écoles d'Arts et Métiers ont transmises avec un soin jaloux à celles qui les ont suivies. Il aimait ainsi donner, à ses collègues et à ses Camarades, tout ce que son utile activité pouvait leur offrir, en dehors des travaux pourtant si absorbants qu'étaient les siens.

» C'est ainsi qu'on le vit, depuis 1905, s'occuper presque sans interruption du Syndicat professionnel des entrepreneurs de travaux publics de France; prendre part en 1908 aux travaux du Conseil syndical. Successivement secrétaire, trésor-

rier, vice-président ensuite pendant quatre ans, il fut enfin nommé vice-président honoraire de cet important groupement professionnel.

» Antérieurement, notre Camarade s'était vu conférer la haute distinction de chevalier de la Légion d'honneur pour ses beaux services dans les travaux publics.

» Mais, si cette féconde carrière honore grandement, avec celui qui a su la réaliser, nos Écoles nationales d'Arts et Métiers qui l'y préparèrent, ce que nous avons surtout le devoir de retenir, ce dont nous devons, nous ses Camarades, être très profondément reconnaissants à M. MORBACH, c'est le dévouement qu'il mit au service de notre Société et de ses œuvres de bienfaisance. Quarante-cinq années ininterrompues de sociétariat en font, à l'heure de sa mort, l'un des plus fidèles de nos adhérents, l'un de nos vétérans les plus affectueusement estimés de tous.

» Nommé membre du Comité de notre Société en 1910, c'est par acclamations qu'il y est rappelé et réélu en 1913, pour apporter jusqu'en 1917, au cœur de notre groupement, une collaboration que son autorité rendit singulièrement précieuse au cours des tragiques années de guerre, où notre vie sociale fut, comme celle de tous, si laborieuse et si difficile.

» Il s'était, entre temps, vu nommer membre de notre Commission de secours, qui en fit bientôt un vice-président. La nature généreuse de M. MORBACH s'attachait dès lors tout spécialement à cette partie de notre œuvre, et à la solution souvent délicate des douloureux problèmes qu'elle pose. On peut dire qu'il y consacra le meilleur de ses dernières forces; et, il y a quelques semaines encore, malgré sa santé devenue extrêmement précaire, nous le vîmes, après une contribution rigoureusement hebdomadaire donnée aux travaux de cette Commission pendant plus de dix ans, assister encore à ses séances. Sa belle voix grave savait, au moment voulu, dire les mots de sagesse et de pitié qu'il fallait. Ses paroles avaient la force paisible et définitive d'une sentence, dans laquelle on sentait vibrer, avant tout, un souci de bonté et de justice fraternelles.

» Mon cher camarade MORBACH, vous êtes de ceux qui, parmi nous, ne sauraient être oubliés. Vous allez dormir votre dernier sommeil, auprès de cette jolie rivière du Lot, vers laquelle vos travaux vous avaient conduit, en pleine jeunesse et en pleine activité. Et s'il est bien vrai, comme le dit l'Écriture, que l'homme « se repose dans ses œuvres et que ses œuvres le suivent », cette parole aura, dans votre cas, une confirmation matérielle éclatante, illustrant de belle façon le grand exemple que vous donnez aux jeunes générations des ingénieurs des Arts et Métiers; l'ombre du beau viaduc que vous avez édifié à Souillac sera douce à votre dépouille mortelle, comme lui sera légère la terre ensoleillée que vous avez choisie pour votre sépulture.

» Que votre fils et votre famille reçoivent ici l'expression de nos condoléances émues.

» Au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, au nom de ses œuvres de bienfaisance, que vous avez servies avec un si grand dévouement, mon cher camarade MORBACH, adieu ! »